

Les adhérents des Bourses locales d'échanges se sont réunis

Une réunion des BLE (Bourses locales d'échanges) du Sel de la Baie (Système d'échange local) a eu lieu samedi matin, à la salle des fêtes, où plus d'une vingtaine de personnes étaient présentes, pour échanger et informer les adhérents et non adhérents.

Des grains de sel contre des services

Cette association, qui a vu le jour en juin dernier, compte déjà 36 adhérents. Le comité d'animation est composé de douze membres, tous coprésidents.

Les échanges sont évalués et réglés en « grain de sel » qui est l'unité de l'association, il est actuellement de 60 grains pour une heure de service. Les services rendus doivent garder un caractère ponctuel et ne peuvent en aucun cas se substituer à un professionnel.

Les échanges sont divers et variés, selon les compétences des adhérents. C'est surtout un lien social qui permet de mieux se connaître et se rendre des services de voisinage.



Les membres du Comité d'animation, les adhérents et les personnes intéressées par la réunion BLE (Bourse locales d'échanges).

Les services sont très nombreux : aide à la cueillette de fruits, confitures, soutien scolaire, prêt matériel bricolage, covoiturage, initiation à la couture simple, au tricot, aide informatique, aide mains-d'œuvre pour rentrer du bois (très demandé en cette saison), aide aux démarches administratives. La liste est encore très longue.

Lorsqu'une personne vient donner un coup de main, elle reçoit d'un bordereau rempli par le bénéficiaire et

l'offrant. Chacun repart avec son ticket, et le 3^e est destiné au Sel et qui sera remis à la prochaine réunion à l'un des responsables qui le comptabilisera.

Pour être adhérent, il faut remplir le bulletin d'adhésion, fournir une attestation de responsabilité civile, et verser la cotisation annuelle de 5 €. Pour tous renseignements, s'adresser au 07 81 11 11 18 ou sur www.seldelabaie.fr